



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Électricité et mécanique

Bachelier en Automobile
Bachelier en Électronique orientation
électronique appliquée

Haute École de la Ville de Liège (HEL)

Jean-Pascal Cambronne
Samy Grauer
Fariba Moghaddam
Thibaud Mahy
Nadine Postiaux

25 juin 2019

Table des matières

Électricité et mécanique : Haute École de la Ville de Liège	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et des programmes évalués.....	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	6
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et des programmes	6
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes.....	7
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	7
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de ses programmes.....	9
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes	9
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	9
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes.....	11
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes.....	11
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	11
Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	12
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	12
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes	13
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)...	13
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	13
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	14
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes	14
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de ses programmes et construit un plan d'action visant son amélioration continue.....	15
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	15
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	15
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	15
Conclusion	17
Droit de réponse de l'établissement	18

Électricité et mécanique : Haute École de la Ville de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation du *cluster*¹ Électricité et mécanique. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 13 et 14 février 2019 à la Haute École de la Ville de Liège sur les implantations de la rue Sohet et de la rue de Londres, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, pour évaluer le bachelier en Automobile et le bachelier en Électronique orientation électronique appliquée.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré septante-deux membres du personnel et treize étudiants. Bien que la méthodologie de l'évaluation AEQES prévoie également la rencontre de diplômés et de représentants du monde professionnel, le comité des experts n'a pas pu échanger avec ces parties prenantes à cause d'un manque de représentants.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses programmes. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité²

- Jean-Pascal Cambronne, expert pair et président du comité
- Sami Grauer, expert de la profession
- Thibaud Mahy, expert étudiant
- Fariba Moghaddam, experte paire
- Nadine Postiaux, experte de l'éducation

¹ Un cluster est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 17 avril 2019).

² Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Nombreux débouchés pour les étudiants
- Démarche qualité bien structurée au niveau de la Haute École
- Accès à des plateformes technologiques (CTA, Technifutur)
- L'engagement professionnel de la direction et de plusieurs enseignants

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Manque de prise de responsabilité au sein de l'équipe pédagogique et manque d'adhésion à la démarche qualité
- Des locaux vieillissants et manquant singulièrement de confort.
- Équipements de laboratoires insuffisants
- Manque d'autonomie dans la gestion

OPPORTUNITÉS

- Une catégorie avec une offre de formation variée permettant des mutualisations et actions transverses
- Les collaborations avec les centres de technologie avancée
- Les partenariats avec les différents secteurs professionnels

MENACES

- Manque de soutien du pouvoir organisateur

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Partager les responsabilités et la coordination qualité au sein de la section
- Mettre en place une coordination pédagogique dans chaque section pour veiller au bon déroulement des programmes et activités de formation
- Mener une réflexion sur le rapprochement et la mutualisation entre les sections électronique et automobile dans le contexte – entre autres – de l'électrification des véhicules
- Dégager des marges de manœuvre pour acquérir de l'autonomie par rapport au pouvoir organisateur et travailler sur un plan stratégique propre en lien avec son environnement institutionnel et socio-économique.
- Investir davantage dans le développement de réseaux et de partenariats, y compris internationaux, et s'appuyer de manière plus formelle sur les demandes et avis du milieu socio-professionnel.

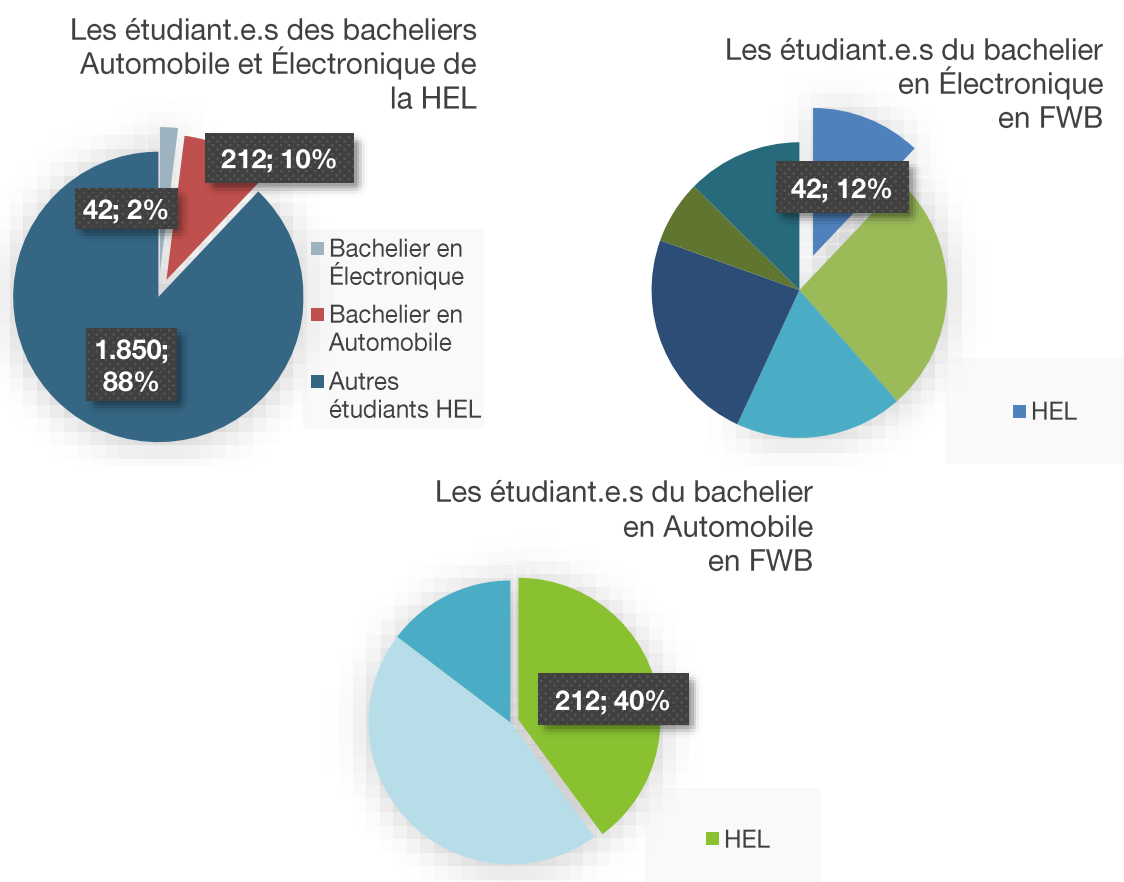
Présentation de l'établissement et des programmes évalués

La Haute École de la Ville de Liège (HEL) a été créée en septembre 1996 dans le cadre du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en hautes écoles (HE). Elle résulte du regroupement des écoles supérieures de la Ville de Liège : l'École Communale Supérieure de Secrétariat, d'Administration et de Commerce (ECSSAC), l'Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (IESP ou Jonfosse), l'École Supérieure de Logopédie (ESL) et l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique (ISET).

La HEL appartient au réseau de l'enseignement officiel neutre subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, son Pouvoir Organisateur (PO) est la Ville de Liège. La Haute École de la Ville de Liège fait partie du Pôle académique Liège-Luxembourg.

La HEL comprend quatre catégories : pédagogique, économique, technique et paramédicale. Outre les bacheliers en Automobile et en Électronique, sujets de la présente évaluation, la catégorie technique de la HEL organise deux bacheliers en Chimie, un bachelier en Techniques graphiques, un bachelier en Informatique et systèmes ainsi qu'un bachelier en Énergies alternatives et renouvelables (en coorganisation avec la HEPL).

En 2016-2017, 42 étudiants sont inscrits au bachelier en Électronique et 212 au bachelier en Automobile, sur un total de 2014 inscrits à la HEL, soit respectivement 2 % et 10 % des effectifs. Les 42 étudiants du bachelier en Électronique représentent, par ailleurs, 12 % des étudiants inscrits à ce même bachelier pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les 212 étudiants du bachelier en Automobile représentent, quant à eux, 40 % des étudiants inscrits à ce bachelier, également pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles³.



³ Source : données fournies par les établissements et la base de données SATURN.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'établissement affiche un plan d'actions décliné en plusieurs axes, un axe pédagogique, un axe institutionnel, un axe communicationnel. En revanche, il ne possède pas de plan stratégique à proprement parler. Affichée comme l'une des actions prioritaires, l'élaboration d'un plan stratégique est en cours.
- 2 Ainsi, par ce plan d'actions, la vision du projet présentée au comité d'experts par la direction apparaît davantage opérationnelle que stratégique.
- 3 La priorité de la direction de l'établissement est l'amélioration des infrastructures et bâtiments, et des équipements disponibles pour la Haute École, dans un souci d'amélioration du bien-être au travail aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants. Le comité d'experts approuve la direction de l'établissement dans ces priorités vers les infrastructures.
- 4 La même personne assure la fonction de coordonnateur qualité et la fonction de direction de la catégorie. La gestion de la catégorie repose ainsi beaucoup sur le dévouement de sa direction dotée de tous les rôles. Une telle concentration n'est pas souhaitable ni pour la personne ainsi surchargée ni pour la désresponsabilisation de l'équipe que cette concentration entraîne.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et des programmes

- 5 Engagée dans une démarche qualité, l'institution émet la volonté de s'autoévaluer en s'appuyant pour cela sur des consultants extérieurs et sur un expert CAF (Cadre d'Autoévaluation des Fonctions publiques) dépendant de la Province de Liège et invité en février 2019 au Collège de direction de l'établissement.
- 6 La Haute École s'est dotée d'une cellule démarche qualité (CDQ) au niveau de l'établissement et a défini des missions à un service qualité et à une commission qualité associant toutes les catégories de l'institution qui ont donné lieu à des actions d'ores et déjà été entreprises.
- 7 La CDQ participe à différents groupes de travail qualité proposés et/ou animés par l'AEQES, l'ARES, le Pôle Liège-Luxembourg, Qwaliris.
- 8 Le comité d'experts a pris bonne note de l'existence d'une équipe dédiée à la qualité au niveau de la Haute École. La CDQ accompagne les coordonnateurs des cursus et les directions de catégorie par différents vecteurs et moyens de communication :

réunions, diffusion du journal Qualité, outils actualisés et accessibles dans une « Toolbox ».

- 9 La démarche qualité semble toutefois très orientée vers les visites de l'AEQES, c'est à dire destinée à répondre à des demandes successives et ponctuelles, et souffre d'un faible suivi des audits et d'un manque d'intégration de la démarche dans la durée.
- 10 La CDQ souhaite la mise en place de référents qualité au sein de chaque section. Ces fonctions, pour les sections électronique et automobile, sont actuellement occupées par une seule personne qui se trouve être déjà le directeur de catégorie. Ce choix ne facilite sans doute pas l'adhésion de l'équipe à la démarche.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes

- 11 Les notions d'équipes pédagogiques existent au sein des bacheliers Électronique et Automobile. Ces équipes se réunissent régulièrement au sein d'un conseil de département en charge du pilotage des programmes.
- 12 Des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) ont été mises en place dès 2016 au sein de toute la HEL et donc au sein des bacheliers en électronique et automobile. Constatant le faible taux de réponse aux questionnaires, des réflexions au sein de la section sont à mener pour accroître l'efficacité et la pertinence du dispositif.
- 13 Le milieu professionnel n'est pas partie prenante de manière formelle dans l'élaboration des programmes, mais les avis de certains de ses représentants sont entendus lors de visites d'étudiants en stage. Le comité d'experts ne peut pas se prononcer sur les collaborations de l'école avec le milieu industriel car, faute de représentants, la rencontre avec les partenaires industriels a été annulée lors de la visite.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 14 La communication et le passage d'information s'opèrent de manière convenable au sein de la catégorie grâce à des relations de relative proximité. Néanmoins, les interactions entre enseignants et personnels administratifs semblent parfois déficientes dans le règlement de problématiques d'acquisition de petits matériels de fonctionnement.
- 15 La Haute École s'est dotée d'une plate-forme dédiée aux enseignements et chaque étudiant/enseignant a une adresse électronique de la Haute École afin de faciliter la communication.
- 16 La communication et le passage d'information entre les acteurs des formations, qu'il s'agisse des personnels enseignants et des personnels administratifs, la direction de l'établissement et le pouvoir organisateur sont moins aisés et apparaissent moins transparents sur certains points comme par exemple la répartition des moyens humains et financiers.
- 17 L'information circule souvent de façon informelle ce qui introduit des risques en termes d'authenticité et de pérennité des informations transmises. Le comité d'experts observe également que le point de vue des étudiants sur des aspects organisationnels de la formation n'est pas toujours entendu.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts suggère à la HEL de travailler sur un plan stratégique propre et en lien avec son environnement institutionnel et socio-économique.
- 2 Développer le plan stratégique de l'établissement en hiérarchisant les dimensions stratégiques et opérationnelles.
- 3 Dégager des marges de manœuvre pour acquérir de l'autonomie par rapport au pouvoir organisateur.
- 4 La démarche Qualité entreprise par l'établissement doit s'inscrire davantage dans la durée et dans la participation de tous. Il convient également d'informer régulièrement l'ensemble des acteurs des résultats obtenus (les réussites et les échecs).
- 5 Varier et adapter les outils de communication aux contenus ainsi qu'aux destinataires.
- 6 Les équipes pédagogiques des sections d'électronique et d'automobile devraient s'impliquer dans le processus qualité en acceptant des missions individuelles de référents qualité et de coordinateur pédagogique.
- 7 Afin de s'appuyer de manière plus formelle sur les demandes et avis du milieu socio-professionnel, le comité des experts recommande d'investir davantage dans le développement de réseaux et de partenariats ce qui permettrait également d'obtenir une meilleure visibilité de l'établissement.
- 8 Mieux valoriser les EEE auprès de l'ensemble des acteurs concernés (étudiants et enseignants), et consolider la démarche.
- 9 Le comité encourage l'établissement à mettre en place des référents ou des coordinateurs qualité au sein de chacune des deux sections électronique et automobile.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes

- 1 Le comité des experts, lors de sa visite, a déploré l'absence de panels de diplômés des formations et de représentants des branches professionnelles. Néanmoins, des entreprises accueillent régulièrement des stagiaires, signe de l'adéquation des étudiants avec les besoins de ces entreprises. Le programme répond à un besoin évident du monde professionnel avec de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle.
- 2 Le programme présenté pour les deux sections, électronique et automobile, est centré sur les aspects techniques et technologiques de ces deux domaines. Il ne correspond pas totalement aux contenus minimaux (gestion dans le bachelier électronique) et le référentiel de compétences n'est pas totalement mis en œuvre, en particulier du fait de l'absence de développement de compétences transversales comme la gestion de projet ou la communication.
- 3 Il existe au sein de la catégorie, au moins pour les deux sections examinées, un manque de suivi des diplômés qui pourrait permettre de juger de l'employabilité de ceux-ci et d'accroître la connaissance par l'équipe pédagogique du bassin de recrutement et de ses besoins.
- 4 Hormis des rencontres informelles lors de visites d'étudiants en stage, il n'existe pas de lieu d'échange formel pour confronter les besoins du milieu socio-professionnel avec les formations.
- 5 Dans le secteur automobile, les constructeurs ont une activité importante en Belgique et dans les pays limitrophes. La formation dans ce domaine devrait également tenter de répondre à ces besoins et opportunités, et, au regard de sa dimension internationale, les équipes pédagogiques devraient, en outre, mener une réflexion active sur la place de l'enseignement de l'anglais dans ces deux sections. L'électronique est également concernée par cette dimension internationale.
- 6 Les possibilités de mobilité internationale pour les étudiants sont encore sous-exploitées. La catégorie technique essaie de développer des partenariats pour favoriser cette mobilité.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 7 Le comité d'experts approuve la mise en place d'un personnel dédié à la communication externe de l'établissement.

- 8 Certaines options des sections électronique et automobile ont des effectifs relativement faibles et pourraient faire l'objet d'une communication accrue.
- 9 La Haute École peine à mettre en place un réel réseau d'alumni.
- 10 L'ancrage local n'est malheureusement pas utilisé dans ses pleines capacités et l'établissement collabore peu avec le monde socio-professionnel malgré la pertinence des programmes proposés.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il conviendrait de mettre en place une réflexion et probablement un plan de communication spécifique pour les filières en besoin de recrutement.
- 2 Les anciens diplômés des sections occupent des positions professionnelles dans la région et des rencontres formelles sont à développer (réseaux d'anciens, alumni, etc.).
- 3 La consultation des acteurs du milieu socio-économique gagnerait à être formalisée pour juger de la pertinence de la formation.
- 4 Une réflexion autour de la place de l'enseignement de l'anglais dans la formation et la mise en place d'accords et de partenariats à l'étranger devrait être menée pour amplifier les mobilités des étudiants à l'international.
- 5 Le comité d'experts encourage le développement d'une vraie politique d'ouverture dont les bénéfices sont multiples : renforcement du réseau d'offre de stages, formation continuée des enseignants, insertion professionnelle des diplômés, mise à disposition d'équipements et/d'investissements, meilleure visibilité de l'établissement, développement de *soft skills* chez les étudiants, ancrage des apprentissages, etc.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes

- 1 Des rencontres entre les enseignants et les étudiants après la session de janvier sont organisées et permettent un retour vers les étudiants.
- 2 Les fiches de cours (fiches UE) sont complétées mais la formulation doit être améliorée ; on note par exemple des copies intégrales et sans discernement du référentiel pour chaque fiche ou le manque d'énoncés d'objectifs dans les rubriques.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 Les activités de stage et de travaux de fin d'études (TFE) sont couplées, ce qui constitue en soi une démarche positive permettant d'agrèger différents objectifs du programme. En particulier, cela permet d'adapter le caractère académique du TFE à des objectifs de formation plus professionnalisants.
- 4 En revanche, des compétences font l'objet d'évaluations au cours du déroulement du TFE alors que les enseignements correspondants ne sont pas donnés, comme par exemple la communication orale et écrite.
- 5 La catégorie propose une offre de formation très variée couvrant un large spectre technique et technologique. Or, de plus en plus de domaines professionnels se tournent vers la multidisciplinarité, le véhicule électrique en étant un exemple emblématique pour les sections électronique et automobile. Des mutualisations et des rapprochements entre sections auraient tout leur sens.
- 6 La répartition de l'apprentissage entre les aspects théoriques et pratiques de la formation est souvent critiquée par les étudiants. En effet, l'équilibre entre enseignement théorique et pratique constitue une difficulté liée à la complexité du maintien à niveau d'un équipement de laboratoire de qualité. Ce manque de matériel pourrait poser le risque d'une disproportion des aspects théoriques de la formation au détriment du développement de savoir-faire pratique.
- 7 Le taux d'échec au bloc 1 du bachelier automobile semble être lié à un malentendu sur le contenu du programme (« travailler avec les deux mains » au cœur d'un moteur versus se doter d'un cadre théorique permettant d'appréhender la technique de l'automobile de manière plus large). Une attention particulière sur ce point lors des communications ainsi qu'un stage d'observation au bloc 1 permettrait sans doute de diminuer ce biais.

Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 8 Les équipes pédagogiques se réunissent au sein du Conseil de département, mais l'agencement global du programme souffre de l'absence de coordinateur pédagogique dans les deux sections.
- 9 Après avoir constaté des anomalies dans le déroulement des enseignements avec, pour certaines matières, des retards récurrents des enseignants sur leur créneau horaire, voire parfois des heures non prestées, le comité d'experts attire la vigilance de la direction pour limiter ces dysfonctionnements.
- 10 La formation manque de pratiques et de travaux en laboratoire. L'enseignement reste assez théorique notamment sur les premiers mois de la formation, ce qui peut nuire à la motivation des étudiants. Davantage de pratique pourrait également permettre aux étudiants de valider plus tôt leur choix d'études.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 11 Les grilles d'évaluation de stage sont trop minimalistes et doivent être complétées pour que les étudiants puissent mieux percevoir les attendus.
- 12 Les modalités d'examen ne correspondent pas toujours à celles énoncées dans les fiches descriptives des UE.
- 13 Le comité n'a malheureusement pas pu interroger le secteur professionnel au sujet des acquis d'apprentissage liés aux stages et aux TFE en raison de l'absence de représentants des branches professionnelles et des maîtres de stage dans les panels.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les fiches descriptives des UE devraient être rédigées pour leur donner le degré de précision attendue.
- 2 Pour certaines UE qui ne respectent pas cette conformité, les modalités d'évaluation doivent correspondre à celles énoncées dans les fiches UE.
- 3 Mettre en place une coordination pédagogique dans chaque section pour veiller au bon déroulement des programmes et activités de formation.
- 4 Veiller à ce que toutes les compétences évaluées soient l'objet de formations et d'enseignements dispensés au préalable.
- 5 Une réflexion est à mener sur le rapprochement et la mutualisation de certains enseignements entre les sections électronique et automobile dans le contexte – entre autres - de l'électrification des véhicules.
- 6 Le comité recommande de dresser une vue d'ensemble des modalités d'évaluation et de s'assurer de la correspondance avec les modalités énoncées.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Les équipes pédagogiques comptent beaucoup de personnels ayant ou ayant eu une activité professionnelle dans les domaines enseignés ce qui enrichit l'enseignement avec des exemples concrets de situation vécues.
- 2 Les équipes pédagogiques ont la possibilité de se former auprès des centres de compétences partenaires des formations.
- 3 La gestion quotidienne des équipes pédagogiques manque de suivi laissant ainsi la place à quelques dysfonctionnements majeurs non acceptables comme des retards des enseignants ou des heures non prestées nuisibles à un état d'esprit collectif positif.
- 4 La Haute École n'est pas totalement autonome sur ses choix de recrutement et d'affectation de moyens humains.
- 5 La Haute École est confrontée à des difficultés administratives avec le pouvoir organisateur dans le recrutement et de défraiement d'étudiants tuteurs. Leur mise en place se trouve alors retardée, ce qui nuit à l'efficacité du dispositif.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 6 Les infrastructures immobilières sont dans un état à la limite de l'acceptabilité et d'un minimum de confort.
- 7 Le comité de visite, lors de la visite des locaux, a fait le constat de locaux vieillissants, vétustes, manquant de confort et pourvus d'équipements de laboratoires parfois obsolètes (électronique) et peu concurrentiels par rapport à ceux que l'on peut trouver dans des formations identiques (automobile).
- 8 De plus, la dissémination des bâtiments participe à l'inconfort des locaux.
- 9 Les ressources matérielles et équipements de laboratoire sont insuffisants, voire obsolètes dans certains cas, et ne permettent pas un enseignement de qualité et à la pointe des nouveautés technologiques.
- 10 Au sein des sections évaluées, des options sont ouvertes au 3^{ème} bloc sans accompagnement matériel associé suffisant.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 11 L'origine des étudiants est assez diverse dans leur profil de formation initiale entre formation générale et formation technique, et les programmes d'enseignement ne prennent pas suffisamment en compte cette diversité.
- 12 Un nombre non négligeable de diplômés poursuivent leurs études en master, amenant ainsi la preuve de l'adaptation de la formation à la poursuite d'études, et d'une information suffisante portée aux étudiants sur cette possibilité.
- 13 Les différents services gérés par l'établissement et proposés aux étudiants ne correspondent pas forcément à leur besoin. L'offre du service d'aide à la réussite (SAR) par exemple, est trop transversale et pas suffisamment adaptée aux étudiants de la catégorie.
- 14 La mise en place de tutorat pour les étudiants les plus en difficulté est une initiative pertinente et devrait pallier ce manque.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes

- 15 Les taux de participation aux différentes enquêtes sont trop faibles et peu représentatifs. Le comité d'experts s'interroge sur les raisons de ces faibles taux.
- 16 La catégorie dispose néanmoins d'un grand nombre d'informations recueillies, comme par exemple le nombre d'inscriptions, d'échecs et d'abandons. Toutefois, l'usage qui est fait actuellement de ces données reste très superficiel.

RECOMMANDATIONS

- 1 Une adaptation plus fine des services proposés doit être envisagée pour mieux répondre aux besoins des étudiants de la catégorie.
- 2 Les taux de réponse aux enquêtes mériteraient d'être améliorés, par exemple avec des moyens de communication appropriés et des messages incitatifs.
- 3 Le comité des experts invite le pouvoir organisateur à veiller à donner la souplesse suffisante à l'établissement dans l'affectation de ses moyens et à veiller à maintenir un cadre de vie et de travail adéquat pour l'ensemble des acteurs de la Haute École.
- 4 L'offre du service d'aide à la réussite peut être améliorée par la mise en place de tutorat pour les étudiants en difficulté et ciblant davantage les besoins des différents publics. Le comité des experts suggère de poursuivre l'initiative « tutorat » et de faciliter la procédure mise en place par la Haute École, ce qui implique de résoudre la libération des budgets au premier quadrimestre.
- 5 Une analyse plus approfondie des informations et données disponibles et une mise en perspective sont nécessaires pour que celles-ci puissent servir un système d'indicateurs orienté vers le pilotage du programme.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de ses programmes et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Le dossier d'autoévaluation (DAE) a été préparé avec une bonne volonté évidente et collective. Plusieurs réunions de préparation se sont tenues à cet effet.
- 2 Le coordinateur qualité pour les deux sections a été le Directeur de la catégorie, en l'absence de volontaire référent qualité au sein des sections concernées.
- 3 L'élaboration du dossier d'autoévaluation n'a pas bénéficié d'un regard ou d'une contribution externe à l'établissement.
- 4 Le comité d'experts, au cours de la visite, a bien pris note et a particulièrement apprécié le niveau de préparation de l'ensemble de la communauté éducative lors des rencontres avec les différents panels et de la visite des locaux.
- 5 Le personnel administratif a participé à l'autoévaluation au niveau des sections mais est peu impliqué dans la démarche qualité impulsée par la direction de l'institution.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 6 L'analyse a été menée pour les deux sections. Elle est globalement en accord avec le DAE, mais la démarche et la méthodologie d'obtention des résultats sont peu explicitées.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 7 La démarche qualité souffre d'une énumération de trop d'actions non mesurables. De plus, les priorités des différentes actions ne sont pas toujours définies et certaines ne sont pas assorties d'un chef de projet identifié.
- 8 Certains indicateurs comme par exemple les effectifs et les taux d'échecs et d'abandons ne sont pas pleinement exploités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin de faciliter les futures élaborations de dossier d'autoévaluation, le comité d'experts recommande que les sections automobile et électronique proposent des référents qualité désignés parmi les équipes pédagogiques.

- 2 Le comité d'experts suggère de revoir le plan d'action proposé afin de ne reprendre que des actions mesurables et quantifiables ce qui permettra un suivi de l'évolution des résultats, une visibilité et un partage de ceux-ci. Par ailleurs pour motiver les protagonistes, il serait opportun de définir des « Quick Wins » afin de présenter rapidement des résultats et des réussites.
- 3 Le plan d'actions basé sur le plan stratégique doit être orienté selon des axes stratégiques et des actions organisationnelles ou opérationnelles. Sur cette base, un planning d'actions et de projets pourra être développé avec des lignes d'actions mieux priorisées et structurées.
- 4 Il conviendrait ensuite de confier ces projets à des personnes disposant des compétences et ressources nécessaires à leur réalisation. Le retour régulier sur la progression des projets vers tous les acteurs de la formation permettra d'optimiser l'efficacité de la démarche, tout en motivant l'ensemble du personnel.
- 5 Afin que la démarche qualité avec ses objectifs et ses plans d'action puisse bénéficier d'une grande visibilité par tous les acteurs, le comité d'experts propose d'essayer d'imaginer un affichage très communicant et peu coûteux qui rendrait la démarche visible de tous. Cela permettrait aux différents acteurs de se rassembler en un point info qualité pour de courtes informations afin de recevoir des commentaires sur l'évolution des projets et de la démarche.

Conclusion

La Haute École s'est dotée d'une cellule démarche qualité (CDQ) au niveau de l'établissement et a défini des missions à un service qualité et à une commission qualité associant toutes les catégories de l'institution qui ont donné lieu à des actions d'ores et déjà été entreprises.

Le comité des experts, lors de la visite des locaux, a fait le constat de locaux vieillissants, disséminés dans des bâtiments non contigus, vétustes, manquant de confort et pourvus d'équipements de laboratoires souvent obsolètes (électronique) et peu concurrentiels par rapport à ceux que l'on peut trouver dans des formations similaires (automobile). La priorité de la direction de l'établissement est l'amélioration des infrastructures et bâtiments, et des équipements disponibles pour la Haute École, dans un souci d'amélioration du bien-être au travail aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants. Le comité d'experts approuve le choix de la direction concernant ces priorités pour les infrastructures.

La Haute École n'est pas totalement autonome quant à ses moyens matériels mais aussi sur ses choix de recrutement et d'affectation de moyens humains, la ville de Liège, définie comme le pouvoir organisateur de l'établissement, étant seul décideur de la capacité d'investissement de l'établissement.

Le pouvoir organisateur doit veiller à donner la souplesse suffisante à l'établissement dans l'affectation de ses moyens.

La catégorie propose une offre de formation très variée couvrant un large spectre technique et technologique. Les équipes pédagogiques comptent beaucoup de personnels ayant ou ayant eu une activité professionnelle dans les domaines enseignés, ce qui enrichit l'enseignement avec des exemples concrets de situation vécues. Des entreprises accueillent régulièrement des stagiaires, signe de l'adéquation des étudiants avec les besoins de ces entreprises. Le programme répond à un besoin évident du monde professionnel avec de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle.

Néanmoins, de plus en plus de domaines professionnels se tournent vers la multidisciplinarité, le véhicule électrique en étant un exemple emblématique pour les sections électronique et automobile, des mutualisations et des rapprochements entre sections auraient tout leur sens.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cluster
Électricité et mécanique
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

PLEBICHOT

Nom et signature du/de la coordonnateur-trice de l'autoévaluation

P. ALEXANDRE

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.